

Master « Formation d'enseignants pour le supérieur »

Spécialité « Design »

Responsables de la formation :

- Claire BRUNET Maître de Conférence ENS Cachan
- Baudouin COLIGNON PRAG ENS Cachan

Equipe pédagogique : elle est composée :

- des quatre enseignants du département « Design » de l'ENS Cachan,
- d'enseignants extérieurs (6 à 10) à l'établissement exerçant en lycée, en école d'arts appliqués, en universités.
- de designers professionnels (environ 12).

L'ensemble de cette équipe représente entre 22 à 26 personnes, les personnalités extérieures à l'établissement réalisent environ 50 % de la formation.

Pertinence et résultats antérieurs :

Au cours des 5 dernières années, la préparation à l'agrégation d'Arts Appliqués de l'ENS Cachan dont est issue cette formation de master a obtenu les résultats suivant au concours de l'Agrégation externe :

Année	Places au concours	Candidats ENS Cachan	Lauréats ENS Cachan	% de réussite	Proportion des lauréats ENS Cachan / Places pourvues
2008	10	8	5 dont les 2 premiers	63 %	50%
2007	10	11	7	64 %	70 %
2006	10	14	8 dont les 4 premiers	57 %	80 %
2005	14	10	9 dont les 4 premiers	90 %	64 %
2004	12	14	10 dont les 2 premiers	71 %	83 %

Structure de la formation :

Semestre S3		ects
DSGN_A11	Esthétique - 1	3
DSGN_A21	Histoire de l'Art et des Techniques - 1	3
DSGN_A31	Investigation et étude de cas - 1	9
DSGN_B11	Leçon - 1	3
DSGN_B21	Projet - 1	9
DSGN_B31	Culture générale en arts appliqués - 1	3
	Total Semestre S3	30

Semestre S4		ects
DSGN_A12	Esthétique - 2	3
DSGN_A22	Histoire de l'Art et des Techniques - 2	3
DSGN_A32	Investigation et étude de cas - 2	3
DSGN_B12	Leçon - 2	6
DSGN_B22	Projet - 2	12
DSGN_B32	Culture générale en arts appliqués - 1	3
	Total Semestre S4	30

L'ensemble de la formation représente sur l'année un total de 1060 heures de formation / élève, auxquelles il faut ajouter le travail personnel.

L'importance de ce volume horaire s'explique par l'importance des aspects pratiques et appliqués dans la formation, qui se retrouvent principalement sur les UE de Projet et d'Histoire des Arts et des Techniques.

Contenu :

Conformément à une tradition instaurée par le concours de l'agrégation d'Art, cette formation inclut un enseignement en esthétique et philosophie de l'art. La visée d'un tel enseignement est double : d'une part, il contribue à stabiliser la culture générale des candidats, et notamment dans sa référence aux textes essentiels ; d'autre part, il vise l'acquisition de formes logiques et discursives indispensables à la démarche de Projet elle-même. Il entend donc transmettre aux étudiants les catégories du jugement, leur généalogie, et les doter ainsi des outils de la critique. Il entend aussi leur permettre l'articulation conceptuelle nécessaire à la conduite des projets de design. Aussi le cours suit-il un programme qui permet de centrer les lectures de textes autour d'un fil conducteur. Il accompagne ainsi bien souvent l'histoire de l'art, des styles et des techniques dont il complète l'approche descriptive par des formes de problématisation. Enfin, il vérifie les stratégies rhétoriques et les capacités d'écriture (nécessaires au métier d'enseignant).

Le programme sera traité sous la forme d'un cours magistral.

Corollaire : en plus de l'investissement écrit, des exercices oraux d'explication de textes ou d'exposés à partir de notions sont proposés tout au long de l'année scolaire.

Pré-requis nécessaires :

Un niveau de langue correct et surtout une pratique des textes et des objets _ la lecture donc des classiques de l'histoire du design, et de quelques grands textes philosophiques. Mais à cela, a priori, le baccalauréat a préparé, et cela a été consolidé et affiné en L3 voire en M1 par une pratique constante de la lecture notamment.

Compétences acquises :

Des concepts, mais aussi et surtout des manières logiques de les articuler, des modes de penser, des capacités dialectiques. Mais aussi, et de façon indispensable, un principe : ce qui se conçoit bien, s'énonce clairement.

Le travail n'est pas ici envisagé par culte de la dissertation, mais pour soutenir le propos du professeur et pour étayer la pratique du projet.

Mode d'évaluation :

Dissertation.

Evaluation des exercices et exposés oraux.

Contenu :

Ici encore, dans le cadre d'une pratique établie et légitime, cette formation tend à asseoir les connaissances d'histoire indispensables à l'enseignement des arts appliqués : fondement de la discipline dans sa modernité, mais aussi bien description des styles des arts décoratifs anciens. Il s'agit ici d'une part de dominer la chronologie de l'histoire des pratiques, des usages, des modes de production ou d'échange et de diffusion des objets ; d'autre part, de mettre à l'épreuve les capacités d'analyse visuelle, ergonomique, économique, politique... du champ du design. Deux programmes sont posés et couvrent la période moderne et une période antérieure. Un accent tout particulièrement intéressant pourrait être porté sur l'histoire et l'anthropologie des techniques dans sa relation à celle des formes et des matériaux (dans le fil du cours d'épistémologie).

Le programme sera traité sous la forme d'un cours magistral.

Addendum : des exercices d'analyse d'œuvres et objets sont également proposés pendant l'année. Ainsi que des exposés oraux où le travail de mise en œuvre du matériel visuel et des techniques ou méthodologies spécifiques de documentation en histoire de l'art est acquis.

Pré-requis nécessaires :

Le minimum des connaissances de l'histoire du design et des arts décoratifs ; voire de l'histoire générale de l'art, et même : des arts.

Compétences acquises :

La capacité à analyser des objets et des images, à les installer, les exposer, les présenter. Mais aussi une connaissance élémentaire des enjeux spécifiques de l'histoire de la discipline et une chronologie raisonnée et surtout problématisée des périodes de l'histoire des styles, des techniques et des formes.

Mode d'évaluation :

Dissertation.
Evaluation des présentations et exposés oraux.

Contenu :

1^{er} semestre :

Cette unité d'enseignement vise à développer la capacité de l'étudiant à partir de documents visuels, à repérer et à analyser les signes et leurs contextes afin de produire du sens dans un premier temps, puis par le jeu de confrontations et d'associations d'isoler un questionnement et de construire une problématique propre à la discipline.

2^o semestre :

Cette unité d'enseignement vise à développer la capacité de l'étudiant à partir de documents visuels, à maîtriser l'étude d'un cas de design.

Pré-requis nécessaires :

maîtrise des outils traditionnels graphiques

maîtrise des logiciels Photoshop, Illustrator, Indesign et de 3D

Compétences acquises :

- savoir poser une problématique de design à partir d'un thème proposé
- savoir analyser un produit, un espace, un système graphique (les 3 champs du design)

Mode d'évaluation :

1^{er} semestre : L'évaluation prendra appui sur des documents visuels tous champs artistiques confondus et demandera au candidat de répondre sous forme graphique ou infographique.

Elle attendra du candidat qu'il fasse preuve :

- de capacités d'analyse et d'exploitation de documents visuels imposés,
- de sa capacité à s'approprier des données afin de positionner une problématique,
- de sa maîtrise d'expression et de communication graphique et infographique

2^o semestre : L'évaluation prendra appui sur des documents issus du monde du design et demandera au candidat de proposer une analyse dont la réponse sera à la fois textuelle et graphique ou infographique.

Elle attendra du candidat qu'il fasse preuve :

- de capacités d'analyse, de contextualisation, de catégorisation, de hiérarchisation.
- de sa maîtrise d'expression et de communication graphique et infographique.

Contenu :

Ce module vise à développer la capacité de l'étudiant à concevoir une leçon d'arts appliqués à des niveaux différents d'enseignement.

Pour un sujet, et un niveau imposés (cycle terminal du bac d'arts appliqués, mise à niveau, classes de BTS), l'étudiant doit construire, proposer et défendre une leçon de design pour des cours d'arts appliqués.

Ce travail impose une réflexion sur les relations avec le monde professionnel et le partenariat, avec les institutions et acteurs des domaines artistiques, culturels, technologiques et industriels.

Pré-requis nécessaires :

- connaissance de l'histoire du design
- connaissance des référentiels correspondants aux niveaux d'enseignement cités
- connaissance des méthodes de conception de projet en design

Compétences acquises :

- savoir maîtriser la construction d'un dispositif pédagogique

Mode d'évaluation :

Réalisation, présentation et argumentation de leçons devant les enseignants de ces UE, suivant le schéma ci-dessous :

> sur un sujet tiré au sort,

- préparation de 4 heures en loge,

- présentation orale de 45 minutes devant un jury (25' de monologue et 20' de dialogue avec le jury).

Contenu :

La finalité de ces unités d'enseignement vise à développer la capacité de l'étudiant à concevoir et à élaborer un projet de design.

À partir d'un fait principal concret et des problématiques qui en découlent, l'étudiant est invité à développer une proposition de projet de conception en design, prenant en compte toutes les dimensions de la question posée et tous les éléments de la programmation. Lui sera demandé d'observer avec attention les différentes composantes qui fondent un tel projet : fonctionnelles, techniques, esthétiques, socioéconomiques, éthiques et sémantiques.

Pré-requis nécessaires :

- connaissance de l'actualité des questionnements de la conception en design
- maîtrise des outils traditionnels graphiques
- maîtrise des logiciels Photoshop, Illustrator, Indesign et de 3D

Compétences acquises :

conception de projet en design

- savoir identifier un questionnement de recherche dans un des trois champs du design
- savoir mettre en place une programmation
- savoir construire une proposition de conception
- savoir élaborer les visuels présentant la recherche

Mode d'évaluation :

Evaluation en deux temps :

- correction écrite à partir d'un projet écrit et dessiné ; graphique ou infographique.
- oral de soutenance (monologue et dialogue) d'une durée totale de 30 minutes face à un jury.

Contenu :

Le module se présente sous forme de tests oraux. Il vise à vérifier si l'étudiant est capable sans préparation, dans un temps très court d'organiser face à un jury une pensée critique à partir de documents visuels ou textuels et de construire un propos sensé qui témoignera d'un esprit, vif, mobile, structuré et cultivé.

L'étudiant doit au préalable, choisir un des cinq terrains culturels suivants sur lequel il sera interrogé : arts plastiques, image et communication, nouvelles technologies & création, architecture & paysage, théâtre & scénographie.

L'entretien avec le jury sans préparation est développé à partir de l'analyse de deux ou trois documents tirés au sort dans la catégorie choisie.

Il se décompose en deux temps : 15 ' d'exposé de la pensée sous forme de monologue suivi de 15' d'échange avec le jury.

Pré-requis nécessaires :

- une culture dans la catégorie choisie

Compétences acquises :

- savoir mobiliser rapidement ses connaissances
- savoir construire une position critique à partir de la confrontation de différentes données visuelles ou textuelles

Mode d'évaluation :

- > sur deux sujets tirés au sort et après un choix,
- sous la forme d'un oral lors d'un échange avec un jury décomposé en deux séquences, un monologue et un dialogue. Durée totale de l'entretien : 30 minutes